

PREMIERE GRANDE ETUDE SUR L'ENTRAIDE EN SUISSE

Il y a des gens qui ont la même chose...

Entraide et promotion des
groupes d'entraide en Suisse

Buts de l'étude:

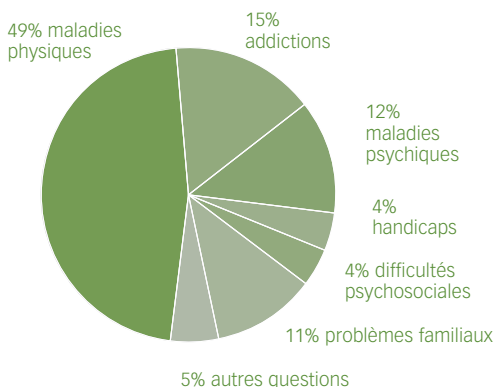
- faire un état des lieux
- esquisser des pistes pour l'avenir de l'entraide en Suisse.

Réalisée par le prof. J. StremLOW (Service de recherche de la HES en travail social, Lucerne), cette étude a été co-financée par le Fonds national de la recherche, Promotion Santé Suisse, l'Observatoire suisse de la santé et le canton d'Argovie.

DES CONSTATS IMPORTANTS

300 groupes d'entraide, composés de 9000 membres et situés dans 14 cantons, ont été étudiés. Les principales caractéristiques relevées sont:

- L'auto-organisation: 90% de tous ces groupes fonctionnent de manière autonome et sans soutien professionnel prolongé.
- La nette prépondérance des thèmes liés à la santé: 84% – contre seulement 11% centrés sur la famille et 5% sur des d'autres thèmes de la vie courante



Groupes d'entraide en Suisse:
Répartition selon les thématiques
(Base: 1284 SHG)

Activités très diverses

Les membres des groupes d'entraide échangent des expériences et des savoirs, se soutiennent mutuellement dans la résolution des problèmes, développent de nouvelles attitudes et façons d'agir, organisent des loisirs communs, maintiennent leur santé par la relaxation et le sport...

Partager une problématique en groupe est fondamental, car cela signifie:

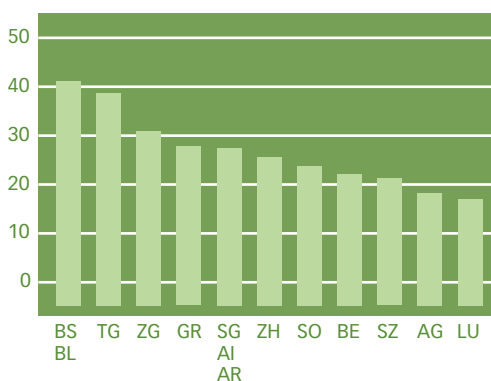
- Se comprendre mutuellement, à partir de vécus semblables
- Etre crédibles à ce sujet
- Connaître les pièges qui en résultent au quotidien
- Servir d'exemples positifs

La participation à un groupe d'entraide

- allège la situation (pour la personne et pour ses proches)
- renforce l'estime de soi et l'aptitude à gérer le problème
- mobilise et rend plus actif
- améliore la capacité à solliciter l'appui ciblé de professionnels

DENSITES PAR REGIONS

Nombre de groupes d'entraide dans les cantons étudiés



La densité en groupes d'entraide (nombre de groupes pour 100 000 habitants) varie beaucoup d'un canton à l'autre. Il existe donc un grand potentiel de développement dans ce domaine.

ROLE ET IMPACT DES CENTRES REGIONAUX D'APPUI ET DE PROMOTION DE L'ENTRAIDE

16 centres régionaux, basés dans 14 cantons suisses et au Liechtenstein, ont été étudiés.

Prestations principales

- Plate-forme de contact et d'aiguillage: renseigner et conseiller les personnes intéressées aux groupes d'entraide
- Soutien et aides au démarrage de nouveaux groupes d'entraide
- Mise en réseau des groupes d'entraide, entre eux et avec le milieu médico-social
- Relations publiques: promotion de l'entraide dans le grand public

Centres de contact: essentiels pour la promotion de l'entraide

Il existe une étroite corrélation entre la dotation en personnel d'un centre régional et le nombre, ainsi que la variété, des groupes d'entraide existants sur le territoire correspondant. On dispose donc là d'un important levier pour encourager le développement des groupes d'entraide dans toute la Suisse.

RECOMMANDATIONS POUR LA PROMOTION DE L'ENTRAIDE EN SUISSE

Amélioration des conditions cadres

Le financement des centres régionaux est généralement insuffisant. Un tiers de ces centres tourne convenablement ou a juste assez de ressources, un tiers est en net déficit et un tiers est menacé de disparaître (depuis la fin de l'étude, trois d'entre eux ont fermé leurs portes).

Les 16 centres étudiés disposent au total de 8.5 postes, ce qui équivaut à 0.17 poste pour 100 000 habitants. L'étude recommande de s'allier sur les centres les mieux dotés (Bâle et Oberland zurichois) et de viser la proportion optimale de 0.5 poste pour 100 000 habitants. Il manque actuellement 20 postes à plein temps sur l'ensemble des 16 centres pour atteindre cet objectif. 11 cantons n'ont aucun centre de ce type, celui de Vaud en a un très petit.

1. Lancement d'un programme national de promotion de l'entraide, si possible sous la responsabilité d'une seule instance nationale.
2. Renforcement du réseau de centres régionaux et du centre de coordination nationale KOSCH.
3. Amélioration et garantie durable du financement – par ex. selon le modèle allemand (contribution de 0.15 euro par personne assurée, prélevée par les caisses maladie)
4. Développement de mesures et stratégies pour instaurer et améliorer la collaboration avec les professionnels de la santé.
5. Développement de la recherche: suivi systématique (monitoring place et rôle des organisations d'entraide dans le système de santé, enquête auprès des membres des groupes d'entraide.

L'étude peut être obtenue (en allemand)
auprès de la Fondation KOSCH,
Laufenstrasse 12, 4053 Bâle
ou téléchargée sur www.kosch.ch